

Délégation de service public - Camping Municipal - Rapport d'activité 2007

M. l'Adjoint GIRARD, Rapporteur : Par délibération du 20 décembre 2004, le Conseil Municipal a décidé de déléguer à la Fédération Française de Camping et de Caravaning (FFCC) la gestion de son camping pour une durée de 6 ans à compter du 1^{er} janvier 2005.

A - Analyse de l'activité du service délégué

La saison 2007 a connu une baisse moyenne de fréquentation de - 23,7 %, avec des chiffres désastreux en août et septembre (- 38 et - 36,4 %), la météo étant la principale responsable de cette situation.

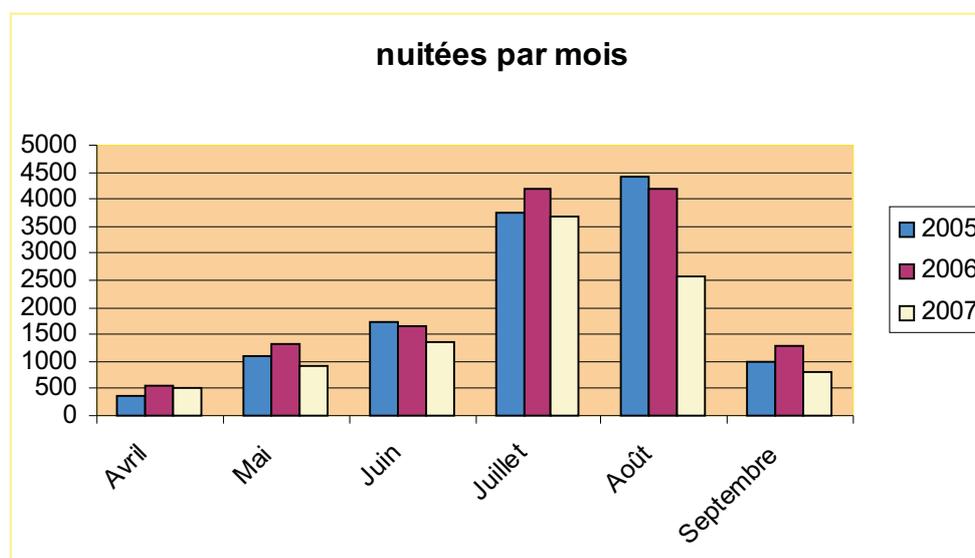
Cette situation n'est pas propre au camping de la Plage, la Franche-Comté ayant subi les mêmes conséquences d'un été froid et pluvieux.

La date du 9 août avec d'importantes inondations marque la fin précoce de la saison estivale avec des dégâts importants (bornes électriques endommagées, barrières automatiques hors d'usage).

La déclaration en demande d'«état de catastrophe naturelle» a été faite par la commune de Chalezeule, mais n'a pas été acceptée du fait du positionnement du camping dans un périmètre inondable.

Comparatif des fréquentations mensuelles

Mois	Nuitées 2005	Nuitées 2006	Nuitées 2007	Evolution 2005/2004	Evolution 2006/2005	Evolution 2007/2006
Avril	369	558	516	- 29,7	51,2	- 7,5
Mai	1 094	1 336	930	21,0	22,1	- 30,4
Juin	1 742	1 668	1373	22,8	- 4,2	- 17,7
Juillet	3 748	4 187	3 686	- 25,0	11,7	- 12,0
Août	4 412	4 176	2 569	- 3,0	- 5,3	- 38,5
Septembre	992	1 287	819	- 19,5	29,7	- 36,4
TOTAL	12 357	13 212	9 893	- 9,3	6,9	- 25,1



La tendance depuis 2005 est à la baisse de fréquentation sur le mois d'août, mois de forte affluence pour le tourisme de plein air.

L'installation de structures d'hébergement de plein air, type mobile home, pourraient limiter une partie des désaffections.

Ce type d'hébergement correspond à une nouvelle conception du camping et à la recherche de plus de confort.

Le temps au cours de l'été 2007

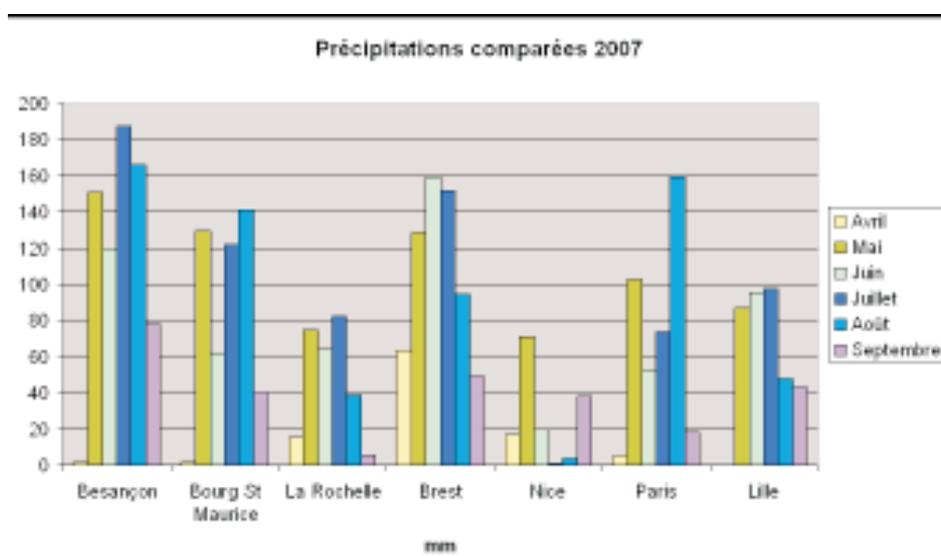
La saison estivale s'est divisée en deux périodes distinctes :

* Avril mai juin :

Une période largement plus chaude que les normes de saison

* Juillet août septembre :

La saison globalement douce s'est conclue par des précipitations largement excédentaires, 5 jours équivalant à un mois de précipitations



(Source : Observatoire Régional du Tourisme)

Fréquentation par nationalité

Nationalité	Nombre de nuitées					
	2005	2006	2007	Evolution 2005/2004	Evolution 2006/2005	Evolution 2007/2006
FRANCE	5 273	5 797	4 971	+ 2,37 %	+ 10 %	- 14 %
ALLEMAGNE	2 792	2 137	1 691	- 26,37 %	- 23 %	- 21 %
PAYS-BAS	1 760	2 485	1 313	- 3,40 %	+ 41 %	- 47 %
SUISSE	389	341	298	- 12,58 %	- 12 %	- 12 %
DANEMARK	440	315	199	- 20,43 %	- 28 %	- 59 %
GRANDE-BRETAGNE	382	690	416	- 24,95 %	+ 80 %	- 40 %
ITALIE	194	163	195	- 26,24 %	- 16 %	+ 20 %
ESPAGNE	129	213	108	- 2,27 %	+ 65 %	- 49 %
BELGIQUE	460	423	350	+ 100,87 %	- 8 %	-17 %

+ 352 nuitées d'autres nationalités :

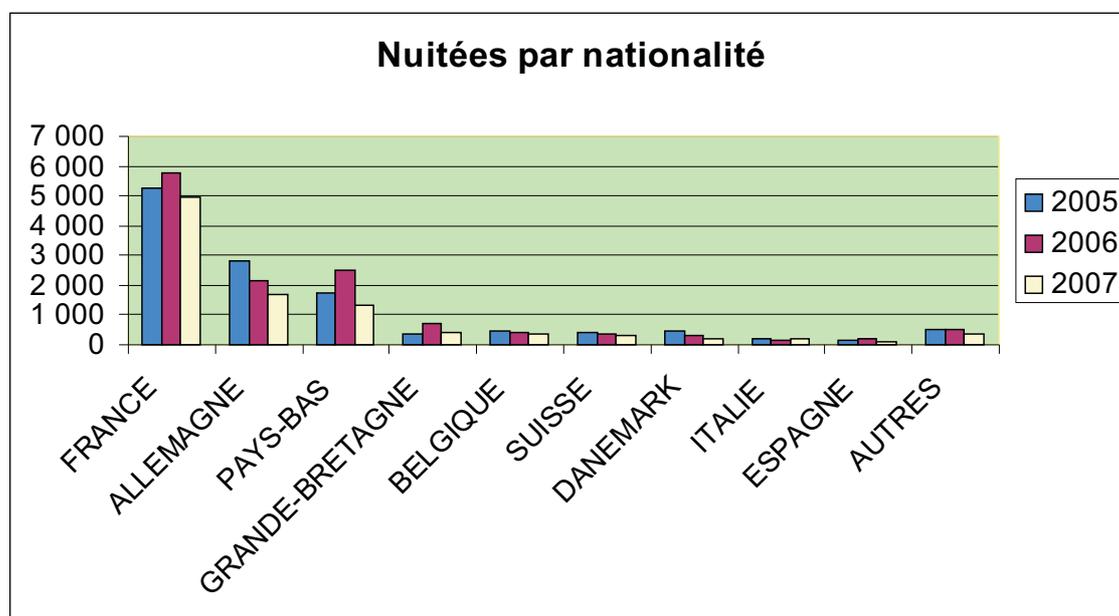
Europe du Nord : 79

Europe Est et Centre : 135

Europe Sud et Ouest : 56

Amérique + Australie + NZ : 55

Divers (non précisés) : 27



Sur l'ensemble des nuitées :

49,8 % constitue la part des étrangers (Allemagne : 17 %, Pays-Bas : 13,3 %, Grande Bretagne : 4,2 %, 50,2 % sont français.

La part des Hollandais est en net recul, le site de Besançon ne faisant pas partie cette année des circuits proposés par le voyageur habituel en cyclotourisme.

Pour les campeurs français, la répartition par département d'origine est la suivante : près de 12 % viennent de la Côte d'Or, 6 % d'Alsace (2 départements réunis), 5 % du Doubs, 5 % du Nord, 4 % des Côtes d'Armor.

Donc une clientèle française essentiellement du grand Est.

Bilan de l'hôtellerie de plein air en Franche-Comté

	2005	2006	2007	Evolution 2005/2004	Evolution 2006/2005	Evolution 2007/2006
Nombre d'arrivées	267 885	267 673	249 312	- 5,10 %	- 0,08 %	- 6,86 %
Nombre de nuitées	1 185 106	1 140 644	1 112 203	- 0,60 %	2,50 %	- 2,49 %
Nombre de nuitées françaises	478 888	452 012	409 217	2,90 %	- 5,61 %	- 9,47 %
Nombre de nuitées étrangères	706 218	688 632	702 986	- 2,70 %	- 2,49 %	2,08 %
Part des nuitées étrangères	59,60 %	60,40%	63,20 %	- 1,3 point	+ 0,8 point	+2,8 points
Durée moyenne de séjour	4,42 jours	4,26 jours	4,46 jours	+ 0,20 jour	- 0,16 jour	+ 0,2 jour
Taux d'occupation	23,1 %	23,1 %	22,2 %	Stable	stable	- 1,10 %

Source ORIET (Observatoire Régional du Tourisme)

En Franche-Comté, le nombre d'arrivées recule de 6,9 % et celui des nuitées de 2,5 %. La durée des séjours progresse en raison de la hausse de la part des nuitées sur les emplacements équipés.

Le recul de la fréquentation se concentre sur les campings 3 étoiles (- 12,5 %) alors qu'elle progresse dans les 4 étoiles (+ 13,8 %).

Taux d'occupation

	Taux en 2007 - emplacements nus - Pour mémoire rappel des taux en 2006 en (%)			
	Mai 2007 (mai 2006)	Juin 2007 (juin 2006)	Juillet 2007 (juillet 2006)	Août 2007 (août 2006)
Camping Besançon	12,5 % (18,10)	19,7 % (24,45)	41,5 % (48,13)	32,5 % (52,47)
Les campings de la région de capacité supérieure ou égale à 85 emplacements (Source INSEE)	7,2 % (5,9)	10,6 % (12,1)	40,7 % (41,6)	34,4 % (35,6)

Le taux d'occupation du camping de la Plage est en baisse très sensible par rapport à 2006 particulièrement sur les mois de juillet et août. Il reflète la mauvaise saison 2007.

Le taux d'occupation pour le camping de la Plage était pour 2007 en moyenne de 26,5 % (23,2 % pour les campings de la région de capacité supérieure ou égale à 85 emplacements) et 35,8 % en 2006.

Pour mémoire, le taux d'occupation régional est quasiment stable à 22,2 %. Il est meilleur dans les établissements haut de gamme (32,3 % dans les campings 4 étoiles).

L'écart se creuse chaque année entre les emplacements nus et les emplacements équipés.

Projets pour 2009

Inscription au label camping chèque
Transfert des emplacements «perdus» à proximité de la route vers la piscine
Stabilisation des emplacements
Installation de mobile home

A - ANALYSE DES COMPTES DE L'ACTIVITÉ DÉLÉGUÉE

1. Camping de la Plage Besançon-Chalezeule

Nous disposons d'un compte d'exploitation transmis par la FFCC.

	2007	2006	Variation	Variation en %
Résultat d'exploitation	- 10 084	+ 12 542	- 22 626	- 180 %
Résultat financier	- 312	- 314	+ 2	-
Résultat except	+ 99	+ 1 086	- 987	- 91 %
Résultat net	- 10 296	+ 13 314	- 23 610	

Très forte dégradation du résultat, directement lié à celle de l'activité.

Le chiffre d'affaires des emplacements : 65,14 K€ en 2007. Il est en baisse de 16,2 K€. Face à cette baisse de produits, les charges sont en augmentation de 8 K€ au global, dont + 7 K€ de masse salariale.

La masse salariale : 47,8 K€ représente 55 % des charges. Elle est couverte à hauteur de 7,5 K€ par une subvention emploi aidé.

La redevance versée à la Ville (: 25 % du résultat selon la convention avec un minimum de 2 300 € TTC) s'élève en 2007 à 2 300 €.

2. Fédération Française de Camping Caravaning

2.1- Bilan

Les immobilisations corporelles (essentiellement terrains et constructions) s'élèvent à 1 875 K€ soit 58 % de l'actif. De nouveaux investissements ont été réalisés, notamment sur La Grande Motte terrain + 290 K€ et aménagements liés environ 150 K€.

La trésorerie est positive : 1 197 K€ soit 36,5 % de l'actif. Elle inclut des placements financiers à hauteur de 425 K€. Cette trésorerie est importante en raison des recettes 2008 déjà encaissées fin 2007 pour un montant de 471 K€.

Les autres postes d'actif sont peu significatifs.

Les fonds propres sont positifs = 1 880 K€ soit 57,4 % du passif.

Le résultat est positif : 89 K€ soit + 10 K€ par rapport à l'année précédente.

La structure a constaté des provisions pour charges à hauteur de 166 K€ en liaison avec un certain nombre de litiges ou contrôles en cours ou à venir, et en appliquant la norme qui recommande de constater en provision les futurs départs en retraite.

La structure a souscrit un emprunt pour financer les investissements sur la Grande Motte. La dette financière au 31/12/2007 s'élève à 475 K€.

2.2 - Résultat

	2007	2006	Variation	Variation en %
Total des produits	1 484 999	1 322 846	162 153	12,3 %
Total des charges	1 340 559	1 254 264	86 295	6,9 %
Résultat d'exploitation	144 440	68 582	75 858	+ 110,6 %
Exceptionnel + impôts	- 55 273	+ 10 949	- 66 222	-
Résultat net	89 167	79 531	+ 9 636	+ 12 %

Le résultat d'exploitation est positif, en nette augmentation par rapport à 2006.

Ce résultat inclut le résultat d'exploitation propre aux terrains de camping fédéraux qui est négatif de 54 K€. Il était négatif de 69 K€ en 2006 soit une amélioration de + 15 K€.

Le résultat exceptionnel est fortement déficitaire du fait du constat des provisions pour charges.

Sur les 7 terrains gérés en 2007, 5 sont déficitaires, et parmi ceux-ci 2 terrains de camping cessent leur activité au 31/12/2007. Leurs résultats sont intégrés dans les comptes 2007, et les coûts de fermeture pénalisent le résultat global de la structure.

A date de clôture, la FFCC gère désormais 5 terrains fédéraux. Il convient de noter que le Camping de la Plage de Besançon-Chalezeule est quasi le plus petit terrain géré en volume d'activité.

2.3 - Ratios financiers

Le fonds de roulement est positif.
La structure n'a pas de besoin en fonds de roulement.
La trésorerie est positive.
La situation financière est saine.

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte de ce bilan présenté à la Commission Consultative des Services Publics Locaux lors de sa réunion du 18 septembre 2008.

«Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN : Monsieur le Maire, nous prenons acte de ce bilan comme vous nous le demandez. Par contre nous émettons des réserves concernant l'implantation de mobile homes sur le terrain de camping de Chalezeule qui est inondable et peut-être inadapté à ce genre d'implantation. En contrepartie nous proposerons de chercher un nouveau terrain qui pourrait correspondre à trois zones d'accueil différenciées d'un camping ordinaire, un peu traditionnel, à camping-car...

M. LE MAIRE : Je voudrais apporter deux précisions, tout d'abord les mobile homes sont installés sur une partie qui n'est pas inondable, c'est évident. Des aires sont en train de se mettre en place en liaison avec l'Agglomération pour accueillir les camping-cars. Effectivement d'ailleurs des études ont été réalisées par l'Agglomération, vous le savez il y a quelque temps, relatives à la possibilité d'implanter un autre camping au niveau de l'Agglomération. On peut d'ailleurs penser que le classement au patrimoine de l'UNESCO de nos enceintes fortifiées va nous amener du tourisme et il y a donc quelque chose à faire dans ce domaine. Il est clair que les collectivités ne savent pas très bien gérer les campings, ce n'est pas trop notre culture, donc si un partenaire privé voulait venir investir ici pour implanter un camping, nous le verrions favorablement. Le camping de Chalezeule est un camping municipal mais vous savez qu'il y a une délégation de gestion qui est passée avec la Fédération Française de Camping et de Caravaning, qui, elle, est plus à même que nous pour le gérer. Donc premièrement n'ayez pas peur pour les mobile homes et puis deuxièmement effectivement il y en a un qui se fait mais c'est très difficile de trouver un endroit qui satisfasse, on cherche, on n'a pas trouvé encore, mais il y a certainement un besoin.

M. Jean ROSSELOT : Je voulais dire la même chose. De l'avis même exprimé par la Commission Consultative des Services Publics Locaux et par les services, je dis quand même que cela a été pertinent. Il s'avère qu'il faut vraiment changer de braquet...

M. LE MAIRE : ... avoir un peu de souffle, de l'ambition...

M. Jean ROSSELOT : ... Oui c'est cela, mais vous en manquez tout le temps, je suis toujours obligé de vous rappeler à votre ambition, l'ambition pour la Ville...

M. LE MAIRE : ... je crois que ces derniers mois ont montré que nous avons de l'ambition pour la Ville...

M. Jean ROSSELOT : ... laissez-moi finir ! Ce n'est pas être à la hauteur d'une ambition d'une capitale régionale que d'avoir les équipements de camping que nous avons actuellement dans une société de mobilité comme celle dans laquelle on est, située entre Rhin et Rhône, entre le monde germanique et le monde latin. Alors vous pouvez toujours vous en tirer en disant «ça fait longtemps qu'on cherche» mais vous êtes quand même payé pour trouver un endroit, que ce soit dans l'Agglomération ou que ce soit dans la Ville, alors on est là pour vous le rappeler, et il faudrait quand même que cela change, sinon c'est nous qui allons faire le travail, si les Bisontins le veulent bien !

M. LE MAIRE : Vous m'autoriserez à ne pas vous répondre, Monsieur ROSSELOT».

Après en avoir délibéré, sur avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, se prononce favorablement sur ce rapport.

Récépissé préfectoral du 3 octobre 2008.